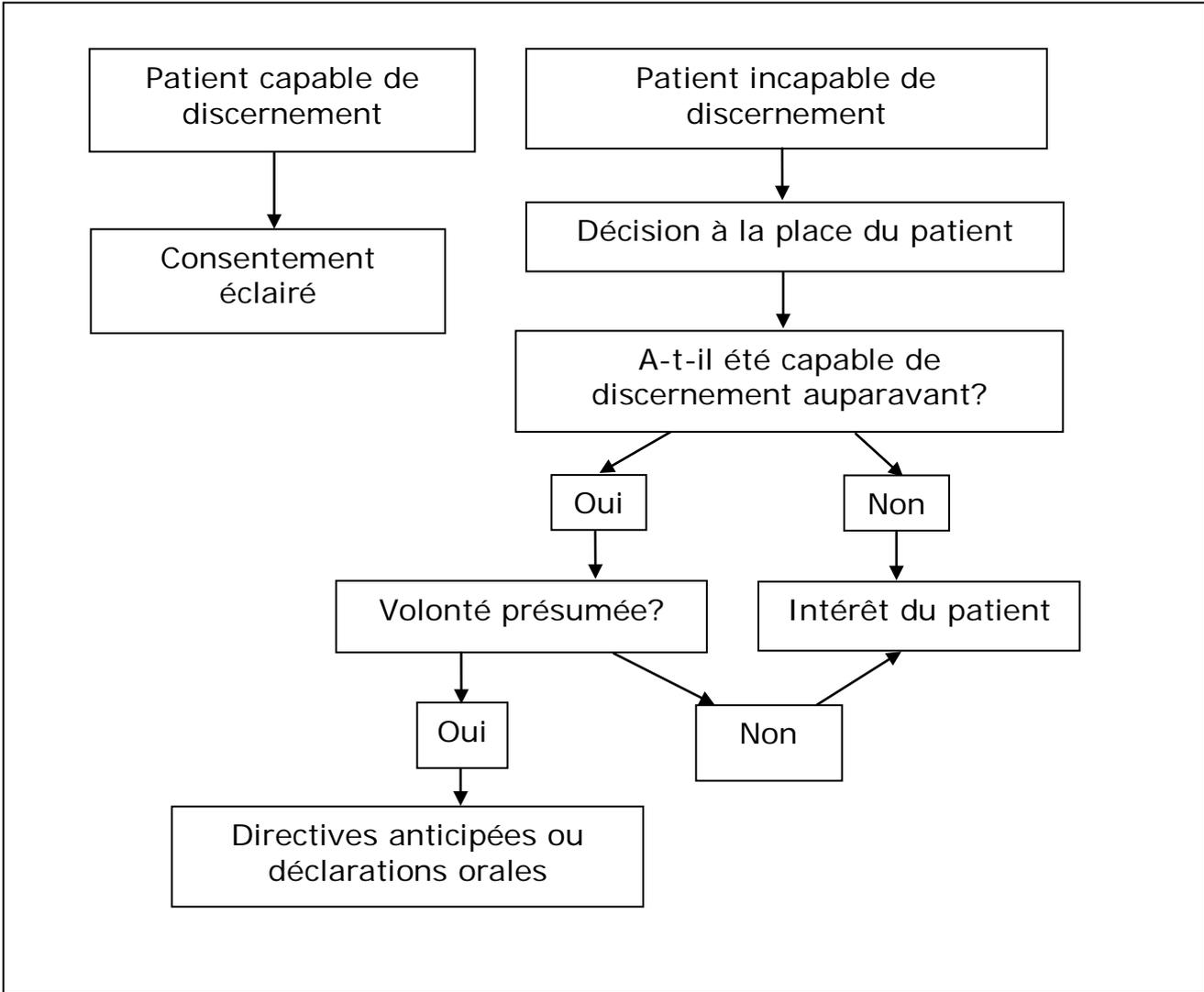


L'autodétermination dans l'éthique médicale

L'autodétermination = consentement ou non dans une thérapie proposés



Questions à discuter

- Le consentement éclairé suppose la capacité de discernement. Est-ce qu'il y a des difficultés à déterminer la capacité de discernement dans une situation donnée ?
- Quelles sont les besoins en temps (réaliser le droit à l'auto-détermination signifie pour les personnes avec des restrictions cognitives que nous les soutenions pour qu'elles puissent prendre une décision)? Quels outils de communication sont disponibles?
- Est-ce que l'image que la médecine (la société) se fait des personnes avec une déficience intellectuelle influence les décisions thérapeutiques?
- Questions économiques: Est-ce que les personnes avec un handicap mental sont menacées d'être insuffisamment traitées? → justice?

Qu'est-ce qu'il faudrait changer pour améliorer la mise en pratique du droit à l'autodétermination? Ou pour prendre des bonnes décisions à la place des personnes incapables de discernement?

Recommandations de la part des personnes concernées, des proches, des professionnels en pédagogie, thérapie et médecine

